



Louannec, le 13 mars 2020

Mesdames et Messieurs les Parents d'Élèves
École de Louannec

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Pour faire suite à l'annonce de Monsieur le Président de la République ordonnant la fermeture de toutes les écoles et de toutes les structures d'accueil collectif de France à compter du 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure de fermeture étant destinée à éviter au maximum le regroupement et le confinement des enfants en un même lieu afin de limiter la propagation du virus, il est impensable de mettre en place une activité ou un service de garderie ou de restauration scolaire, au risque d'aller à l'encontre du but recherché par les autorités sanitaires.

Comptant sur votre civisme et votre solidarité, les services de la Mairie (☎ 02.96.23.20.63) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Tenez-vous informé sur le site internet de la commune : www.louannec.com

Bien cordialement.

Gervais EGAULT,
Maire de Louannec.

